

LE PETIT PÉTRIPONTAIN

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

L'année se termine petit à petit et l'esprit des fêtes de fin d'année va s'installer doucement. Nous essaierons de laisser de côté nos tracas du quotidien pour penser à nous, à notre famille, à nos amis.

Comme chaque année, nous organiserons différentes manifestations telles que le Noël des enfants, la Saint Sylvestre, les vœux du Maire...

Puis place à 2025 avec de nouveaux objectifs, de nouveaux projets même si les annonces gouvernementales ne sont pas très optimistes pour les collectivités. Mais optimistes, nous restons et ferons de notre mieux pour concrétiser nos souhaits.

Et puis, 2025 sera l'année d'un grand évènement : Le tour de France passera par notre commune avant d'attaquer la côte Jacques Anquetil. Le mardi 8 juillet sera donc une journée festive à laquelle il faut d'ores et déjà penser. Alors toutes les idées sont les bienvenues. Parlez-en avec nous !

Je vous laisse à vos réflexions et vous souhaite un peu en avance de très belles fêtes de fin d'année.

Très amicalement.

Valérie Lavigne Courteux
Maire de Pont-Saint-Pierre



SOMMAIRE

page 1

- Le mot du Maire
- Quelques dates à retenir

page 2

- Quelques dates à retenir (suite)
- Travaux et aménagements
- OCTOBRE ROSE

page 3

- Lauréats sportifs
- Conseil municipal du 23/09
- Conseil municipal du 04/11

page 4

- Conseil municipal du 04/11 (suite)
- Cérémonies du 11 novembre

page 5

- Le moulin de Bacqueville (suite)
- Le restaurant scolaire
- L'association «La Belle Epoque»

page 6

- L'association «Les Amis du Château»
- Le cimetière

page 7

- Tif'Mod a fermé ses portes
- Nos déchets : du changement
- Connaissez-vous Pont-St-Pierre ?

page 8

- Informations pratiques

QUELQUES DATES À RETENIR

- Samedi 30 novembre : Téléthon avec des associations de Pt-St-Pierre - stand sur le marché - 9h
- Lundi 2 décembre : conseil municipal à 20h30
- Samedi 14 décembre : présence du Père Noël sur le marché de 10h à 12h - vin chaud
- Mardi 17 décembre : spectacle de Noël pour les enfants de la commune - 17h - salle Calvo
- Mardi 31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre - 19h30 - salle Calvo - avec la municipalité - inscription en mairie jusqu'au 8 décembre

(Suite page 2)

QUELQUES DATES À RETENIR (suite)

- Samedi 4 (20h30) et dimanche 5 janvier (14h) : lotos des Rois avec l'Amicale Laïque - salle Calvo - animé par Loto Passion
- Jeudi 9 janvier : vœux du Maire - 19h - salle Calvo
- Du 16 janvier au 15 février : RECENSEMENT de la population de Pont-Saint-Pierre
- Dimanche 19 janvier : courses à pied du Challenge de l'Andelle - Maison Pour Tous - 8h30
- Dimanche 2 mars : salon toutes collections - Cercle Philatélique - salle Calvo - de 9h à 17h30
- Samedi 8 mars : théâtre avec l'Amicale Laïque pour le Téléthon - « Le bal des écrevisses » par la troupe « Le Val de Charles » - 20h30 - salle Calvo

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

TABLES DE PIQUE-NIQUE



L'aménagement du Stade Roger Petit se poursuit avec l'installation de 2 tables de pique-nique supplémentaires et une table de foot volley. Les lieux, qui se veulent accueillants pour se retrouver en famille et entre amis, prennent forme petit à petit. Une seconde table de pique-nique a également été installée près de l'Andelle à la Résidence du Parc.



Ces investissements ont été possibles grâce au fond de concours de 3 000 € de la C.D.C.L.A. (Communauté de Communes Lyons-Andelle), avec 6 660 € restés à la charge de la commune.

RÉFECTION DE LA V.C. 92

Dans le cadre de l'entretien de la voirie sur son territoire, la Communauté de Communes a fait remettre à neuf 200 m supplémentaires de la V.C. 92 (l'« Allée des Bouleaux »). Ils s'ajoutent aux 400 m qui avaient déjà été rénovés il y a deux ans. Les 4 ralentisseurs ont été supprimés car ils n'étaient pas réglementaires. Mais, pour la sécurité de tous, et en premier lieu celle des piétons et cyclistes, de nouveaux aménagements sont à l'étude pour contenir la vitesse sur ces 2,5 km de route.

OCTOBRE ROSE CONTRE LE CANCER DU SEIN

A Pont-Saint-Pierre, ce sont 2 associations qui se sont mobilisées pour cette cause nationale.

Ainsi le P.R.T.S. (Pont-Saint-Pierre Romilly Tennis Squash) a proposé le samedi 12 octobre, lors des « Balles Roses », une agréable randonnée d'un peu plus de 10 km pour découvrir le patrimoine local. Environ 25 personnes ont pu découvrir les jardins de l'Abbaye de Fontaine Guérard et le parc du château de Pont-Saint-Pierre. Les propriétaires respectifs, Olivier Monpoint et Kristell Chedru, ont capté l'attention de tous à travers le récit historique de leur site. Divers objets étaient également en vente (t-shirts, casquettes, balles roses...). 657 € ont été reversés en totalité au Centre Henri Becquerel.



Le 19 octobre, c'était au tour d'Andelle Natation et du S.I.D.E.A.L. de proposer la « Piscine Rose ». Le public avait accès gratuitement aux bassins contre un don. Les baigneurs ont pu profiter d'activités diverses telles que circuits training, comptage de longueurs et ainsi créer un record de km à la nage. Des activités bien-être étaient également proposées : sauna, hammam et jacuzzi, sans oublier la buvette. Des animations pour tous les âges qui ont permis de récolter la très belle somme de 1 290,50 €. **Bravo à tous pour votre engagement.**

LAURÉATS SPORTIFS



Vendredi 19 octobre avait lieu à Ménesqueville la 15^{ème} cérémonie des lauréats sportifs organisée par la Communauté de Communes. Cette année, Pont-Saint-Pierre a eu deux nominés.

Thomas PIARD, d'Andelle Natation, s'est distingué à 15 ans avec une 2^e place au championnat départemental au 200 m et 50 m brasse et une 2^e place également au 100 m et 50 m brasse aux championnats honneur à Val de Reuil. Thomas reste sur les pas de sa sœur Sarah, plusieurs fois récompensée les années précédentes.

L'association Andelle Remise en Forme a également été mise à l'honneur pour ses 22 ans d'existence et ses 591 adhérents. C'est la plus importante du territoire.

A noter également les bons résultats d'Andelle Natation dont une équipe de jeunes garçons a fini première à la finale des interclubs de l'Eure. Bravo à tous !



CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 SEPTEMBRE

- ◆ Accord pour la signature d'une convention de cession à la commune de Pont-Saint-Pierre, sur proposition de la famille, de l'effigie en bronze de Gaston Philbert réalisée par Edmond Calvo, se trouvant sur une tombe à Rouen.



- ◆ La compétence G.E.M.A.P.I. (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence obligatoire transférée aux intercommunalités en 2018. La C.D.C.L.A. (Communauté de Communes Lyons-Andelle) a délégué l'exercice de cette compétence pour l'essentiel au S.Y.M.A. (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle). Faute d'accord, la charge financière du transfert de cette compétence n'a pu être supportée sur les 30 communes de la C.D.C.L.A., mais seulement sur les 19 communes anciennement membres du S.I.B.A. (Syndicat du Bassin de l'Andelle, qui a précédé le S.Y.M.A.), dont Pont-Saint-Pierre, pour un montant de 155 000 €.

En 2022, la fiscalisation du coût de cette compétence sur tous les contribuables de la C.D.C.L.A. et non sur les seuls habitants des 19 communes a entraîné, pour 2024, le versement, à ces 19 communes, d'une attribution de compensation. Pour Pont-Saint-Pierre, elle est de 11 837,47 €. Le conseil municipal accepte le montant de cette attribution et son versement.

- ◆ La restructuration de tout le groupe scolaire intégrant la cantine représentait un budget trop élevé. Le cabinet Eure Aménagement Développement, désormais missionné par la mairie, propose la seule construction d'un bâtiment pour l'accueil du restaurant scolaire, près de l'entrée actuelle de l'école (Le P.P.R.I. - Plan de Prévention du Risque d'Inondation - empêche une autre implantation). Le coût total serait de 1 756 740,45 €. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander toutes les subventions possibles, notamment auprès de l'Etat par la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40 % et auprès du Département, à hauteur de 30 %. Le reste à charge pour la commune serait alors de 30 % soit 443 800 €.
- ◆ Accord sur les tarifs pour le réveillon de la Saint Sylvestre organisé par la municipalité. Ils restent inchangés et, tout compris, c'est 50 € pour les pétripontains, 75 € pour les personnes hors commune.
- ◆ Accord pour proposer les remplacement des éclairages de la Grande Rue par des éclairages L.E.D. dans le cadre des travaux du S.I.E.G.E. 27 (Syndicat Intercommunal Electricité et Gaz de l'Eure)
- ◆ Accord pour verbaliser désormais les propriétaires de chiens laissant divaguer leur animal sur la voie publique, conformément à la législation : contravention de 2^e classe jusqu'à 150 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 NOVEMBRE

- ◆ Le Conseil est invité à réfléchir à un projet d'investissement qui pourrait bénéficier du fonds de concours de 3 000 € de la Communauté de Communes. Le choix sera arrêté au conseil de décembre.
- ◆ Nécessité de faire effectuer par un géomètre un relevé topographique du terrain le long de la propriété du château et de la RD 321 à Calleville pour réaliser un chemin piétonnier (coût : 4 698 €). Le Conseil demande de rencontrer au préalable les propriétaires pour étudier la compatibilité avec leurs propres projets dans ce secteur.

(Suite page 4)

- ◆ Le Conseil accepte de rémunérer 1 800 € bruts chacun des trois agents qui effectueront le recensement de la population de Pont-Saint-Pierre du 16 janvier au 15 février.



- ◆ Le Conseil décide de faire participer la commune à hauteur de 16 € à la cotisation des employés municipaux pour le risque prévoyance maintien de salaire.
- ◆ Les 4 ralentisseurs de la V.C.92 ont été supprimés car ils n'étaient pas réglementaires. Le Conseil demande que des nouveaux aménagements conformes soient installés pour réduire la vitesse des véhicules.

- ◆ Le Conseil décide d'approuver l'admission en non-valeur de recettes d'un montant de 2 619,86 € (créances irrécouvrables, des factures de cantine)

Les comptes rendus complets de ces conseils sont à votre disposition à la mairie. N'hésitez pas à les consulter. Vous pouvez également les retrouver sur le site internet www.pont-saint-pierre.fr et sur Panneau Pocket.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE



Ce lundi avait lieu la commémoration de la fin de la guerre 1914-1918. Devant une assistance composée d'élus, de pompiers, d'anciens combattants, de pétripontains et de romillois, Madame Le Maire a souligné l'importance de l'hommage qui devait être rendu à tous ces combattants de Pont-Saint-Pierre dont les noms sont gravés dans la pierre du monument, morts comme tant d'autres pour que notre pays conserve sa liberté. Elle a rappelé que, malheureusement, le sacrifice de millions d'hommes et femmes n'avait pas servi de leçon puisque la deuxième guerre mondiale avait éclaté vingt ans après, puisque des conflits meurtriers sont toujours en cours aujourd'hui alors que nous devrions espérer vivre dans un monde en paix.

Le 11 novembre, il est de coutume de mettre à l'honneur les médaillés du travail. Cette petite cérémonie s'est déroulée à la mairie, en présence d'une quarantaine de personnes. Cette année, 5 personnes ont été décorées.

Dominique MEVEL – Médaille d'argent (20 ans d'ancienneté)

Après avoir travaillé dans le domaine bancaire, elle a rejoint l'équipe municipale pour s'occuper de l'entretien des locaux, accompagner les enfants sur le temps du midi.

Corinne LEMAIRE – Médaille d'argent

Depuis 23 ans, elle est assistante familiale et a déjà accueilli 65 enfants de tous les âges. Une vocation qui mérite le respect de chacun, elle leur offre une chance dans la vie.

Anne DEMEILLERS – Médaille d'argent

Depuis 2001, elle gère et encadre les enfants à la bibliothèque de l'école. Elle assure également l'encadrement à la garderie et à la cantine avec beaucoup de rigueur.

Claude BENOIST et Sophie MARCDARGENT – Médaille d'or (35 ans d'ancienneté)

Arrivées respectivement en 1987 et 1986, elles sont toutes deux ATSEM auprès à l'école maternelle. Déjà décorées de la médaille d'argent en 2008 et de la médaille de vermeil en 2018 (30 ans d'ancienneté), elles continuent à assurer leur fonction avec passion.

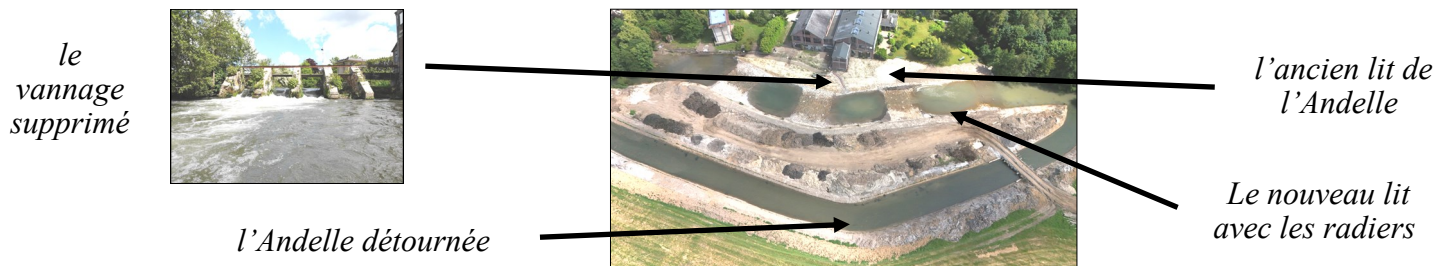
Ce 11 novembre fut également l'occasion de remercier deux agents communaux pour leurs bons et loyaux services au sein de la commune et qui ont fait valoir leurs droits à la retraite en 2023, **Dominique MEVEL et Michel LEFEBVRE**. Si la première a déjà été citée lors de la remise des médailles, le second a travaillé pendant 14 années à la traversée des enfants devant l'école et à l'entretien des rues de la commune. Nous leur souhaitons de profiter de leur retraite bien méritée !

Puis ce fut au tour de **Marie-Pierre DAILLY** d'être mise à l'honneur. Actrice de la vie commerciale et artisanale de notre commune pendant de nombreuses années, elle est partie à la retraite, le 1er avril dernier, après avoir longtemps exercé son métier de coiffeuse dans son salon « Tif'Mod » (voir page 7).



TRAVAUX AU MOULIN DE BACQUEVILLE (SUITE)

Dans le Petit Pétripontain n°24, l'ampleur de l'intervention des pelleteuses, pour restaurer la circulation des poissons et des sédiments, n'avait pas été évoquée. Ce chantier a vraiment été spectaculaire puisqu'il a fallu d'abord creuser un lit temporaire pour détourner l'Andelle et permettre ainsi les travaux « au sec ». Puis le lit habituel a été modifié, par un enrochement très important et massif, pour l'éloigner du bâtiment de l'usine. Enfin, le vannage, avec la chute d'eau de 1,20 m de haut, a été supprimé et remplacé par 4 radiers (empierrement au fond du cours d'eau), avec un dénivelé de 0,30 m à chaque fois.



LE RESTAURANT SCOLAIRE : COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le restaurant scolaire prépare chaque jour près de 120 repas avec une cuisine traditionnelle fabriquée sur place contrairement à de nombreux établissements qui reçoivent les repas dans des barquettes. Les menus sont élaborés par Nadège, responsable, et respectent les volontés gouvernementales : produits bio, repas végétarien... en partenariat avec les producteurs locaux. Les régimes et allergies alimentaires sont respectés. Des contrôles vétérinaires sont régulièrement effectués et un audit par le laboratoire LABEO est réalisé une fois par an.

Sur l'organisation des repas, les petites et moyennes sections mangent au centre de loisirs afin de favoriser ensuite la mise à la sieste dans le calme. Pour les plus grands, le trajet s'effectue en deux groupes : grande section-CP-CE1 puis les CE2-CM1-CM2.

Pour les seconds, afin de les responsabiliser, la cantine a été sectorisée par classe avec un animateur responsable qui déjeune avec les enfants. Le service se fait sous forme de « mini-self » qui leur permet de se servir eux-mêmes. Ce système est très apprécié.

Les enfants peuvent ne pas aimer mais ont l'obligation de goûter. Par ailleurs, afin de lutter contre le gaspillage et sensibiliser, les déchets sont pesés et font l'objet d'un affichage par mois : 15 kg 058 au 30 septembre et 14 kg 793 au 31 octobre.

Et puis, il y a les petits plus comme les repas à thème ; ce fut le cas en septembre avec un atelier fruits frais.

Mais aussi des repas spéciaux à Noël et Pâques et, pour finir l'année, un barbecue géant !

En revanche, nous sommes vigilants sur la discipline, la politesse et le respect de l'autre !



atelier fruits frais

ASSOCIATION « LA BELLE ÉPOQUE »

L'association est en souffrance par manque d'adhérents, suite à des décès et des démissions. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour reconstituer un conseil d'administration lors de l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 16 janvier 2025 à 14 h à la salle de la Résidence Du Parc.

D'autre part, notre présidente actuelle donne sa démission au 16 janvier. Il faudra lui trouver un successeur au risque de voir s'arrêter l'ensemble des activités de l'association.

Ces activités sont :

- Le scrabble le lundi après-midi. Nous recherchons un nouveau responsable pour 2025.
- La chorale le mardi après-midi
- Loisirs et créativité le 1^e et le 3^e mercredi du mois
- Les jeux de société et goûter le jeudi tous les 15 jours

ASSOCIATION « LES AMIS DU CHÂTEAU DE PONT-SAINT-PIERRE »

Le dimanche 22 septembre, les nouveaux propriétaires du château avaient invité les adhérents de l'association (plus d'une centaine) à une visite du site. Tous ont pu faire le tour du château (et se rendre compte de l'état de délabrement), déambuler dans les allées bordées de grands arbres, voir le verger et les bâtiments de la ferme.

khristell Chedru, présidente de l'association, a présenté les différents groupes constitués pour intervenir dans plusieurs secteurs pour la remise en état du site.

La première volonté était de restaurer la vue du château. Ce fut chose faite le 14 septembre quand un groupe d'une quinzaine de personnes est intervenu pour abattre les arbres et supprimer tous les arbustes gênants.



La restauration de cette perspective depuis l'Allée du château répondait à l'attente de bien des pétripontains. Ils ont été nombreux à exprimer leur satisfaction.

LE CIMETIÈRE

Afin d'être en conformité avec la législation, un gros travail sur le cimetière a débuté en début d'année. La mise à jour informatique des concessions et de leur renouvellement est en cours.

Le numérotage des sépultures est terminé. Cela permet de mieux les repérer et être en adéquation avec le plan. Ne vous inquiétez pas pour ces numéros apparus près des tombes.

Par ailleurs, 15 tombes sont en cours de relève suite au non renouvellement des concessions par les familles et restituées par écrit à la commune par les héritiers. En ce qui concerne le jardin du souvenir, la législation autorise uniquement l'identification du défunt par une petite plaque. Malheureusement, une plante ou un objet ne peut y être déposé. Ne soyez pas étonné si, à un moment donné, ceux-ci sont retirés. Les familles seront prévenues personnellement par courrier.

Enfin, nous allons procéder à un ramassage des céramiques cassées, des pots de fleurs fanées abandonnés, etc... afin de redonner à notre cimetière un visuel plus agréable... Il reste le problème des mauvaises herbes à solutionner, il faut en convenir.

En espérant que ces quelques explications auront été utiles voire rassurantes, nous restons bien entendu à votre disposition si vous avez des interrogations.

Vous trouverez ci-dessous la liste des concessions à renouveler, pour lesquelles une recherche d'héritiers est engagée. Vous voudrez bien prendre contact avec la mairie au 02.32.49.70.14. pour toute information utile.

SECTION - EMLACEMENT - NOM - DATE D'ECHEANCE - CONCESSION

A - 5 - DUVAL BABIN BRIANT - 1970 - 178/1940 • A - 25 - FERRE -JEAN - 2024 - 293/1964
 A - 50 - BRIC - 1996 - 299/1966 • A - 58 - CARRIER - 2013 - 465/1983
 B - 90 - LIEURY - 2013 - 464/1983 • B - 103 - PICARD - 1993 - 262/1963
 B - 375 - DUBUS MORAND - 2003 - 375/1940 • C - 161 - GOUPIL Marcel - 2006 - 400/1976
 D - 171 - LESELLIER LESAGE - 2005 - 398/1975 • D - 172 - FROMAGER BRIC - 2014 - 470/1984
 D - 173 - DESPEYROUX - 2005 - 394/1975 • F - 230 - LOUESDON - 1994 - 298/1964
 F - 231 - GUERRE - 2022 - 286/1962 • F - 239 - MARTIN - 1989 - 278/1959
 F - 240 - CARON - 2019 - 274/1959 • F - 252 - LECAPITAINE - 1999 - 174/1939
 F - 258 - FERRY - 2009 - 429/1949 • F - 266 - LEHEC - 2010 - 439/1980
 F - 271 - ENOS - 1983 - 241/1953 • F - 277 - PINEL - 2016 - 477/1986
 F - 278 - GREGOIRE - 2001 - 350/1941 • F - 279 - AUBREMAIRE VIDON - 2014 - 145/1954
 G - 333 - LANGLOIS - 2003 - 379/1973 • G - 357 - LEFFROY - 2009 - 425/1979
 G - 366 - LLINARES - 1994 - 296/1964 • G - 369 - WYNGAERT - 2009 - 426/1979
 G - 371 - DELAMARE DENESLE - 2007 - 415/1977 • G - 393 - MALANDIN - 2001 - 355/1971
 G - 398 - HY - 2010 - 440/1980 • G - 404 - SCHILLIGER - 2001 - 342/1971
 G - 406 - GAUCHARD - 1996 - 301/1966 • G - 407 - BIGOT LEMOINNE - 2024 - 356/1994
 NV - 514 - LEULLIER - 2018 - 486/1988 • NV - 517 - GOUPIL LECARPENTIER - 2017 - 480/1987

TIF'MOD A FERMÉ SES PORTES



Marie-Pierre Dailly, coiffeuse de son état, avec son salon « Tif'Mod » dans la Grande Rue, avait pris toute sa place dans le tissu commercial et artisanal de Pont-Saint-Pierre. Elle a cessé son activité, le 1er avril dernier, avec son départ en retraite. Après une période de remplacements, elle avait ouvert son salon en juin 1989, voici 35 ans : une belle longévité professionnelle dans notre commune !

Elle a aussi participé activement, toutes ces années, à la vie associative : le centre de loisirs, les parents d'élèves, l'union des commerçants et l'Amicale Laïque dont elle est aujourd'hui encore une membre active.

Finis le travail, place au repos, aux loisirs, à la vie familiale et associative qui prennent désormais toute la place. Nous lui souhaitons de bien en profiter.

NOS DÉCHETS : DU CHANGEMENT

RAMASSAGE ET COMPOSTAGE

Chacun aura pu remarquer que son bac noir n'est pas forcément plein pour le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères. Un passage toutes les deux semaines pourrait suffire.

C'est dans ce sens que le S.Y.G.O.M. modifie, à compter du 1^{er} janvier 2025, le ramassage des déchets ménagers. Les bacs noirs comme les bacs jaunes seront dorénavant collectés les lundis des semaines impaires soit tous les quinze jours. Un calendrier doit être fourni prochainement.

Des composteurs de végétaux vont également être distribués aux particuliers et logements collectifs. Des informations restent à venir sur une éventuelle participation financière des ménages.

BROYEUR DE VEGETAUX

Le broyeur de végétaux, mis à disposition des communes par le S.Y.G.O.M., sera présent sur Pont-Saint-Pierre vendredi 10 janvier 2025. Si vous avez des branchages, des tailles de haies, etc... à broyer, laissez vos coordonnées, par mail mairie@pontsaintpierre.fr ou au 02.32.49.70.14 afin qu'on puisse planifier ensemble un rendez-vous. Un agent communal vous assistera. Prenez le temps de préparer votre jardin pour le printemps...

CONNAISSEZ-VOUS BIEN PONT-SAINT-PIERRE ?

Voici la réponse à la question posée dans le Petit Pétripontain n°24



Cette photographie a été prise près de l'église, quand le Cabot, un bras de l'Andelle, passe sous une maison bordant la R.D. 321. Il s'écoule des deux côtés de la rue.

La végétation visible sur cette photographie s'est développée sur une « banquette » de plantes aquatiques.

Plusieurs d'entre elles avaient été installées par une entreprise missionnée par le S.Y.M.A. (*Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle*).

Il s'agissait de renaturer le Cabot entre l'église et l'entreprise Boulangeot pour lui redonner un caractère de cours d'eau végétalisé pour favoriser la vie aquatique, avec le retour des poissons, en leur permettant de circuler à l'abri et de s'attarder, mais aussi des insectes, des oiseaux.

Le Cabot à cet endroit se résumait auparavant à deux canaux sans vie animale ou si peu, enserrés entre des plaques bétonnées.

Avec l'accord préalable de certains riverains, des plaques avaient été enlevées pour rétablir une berge naturelle. C'est le cas au pied du monument aux morts notamment, avec la volonté de la mairie.

Entre les banquettes, l'eau s'est remise à sinuer, à s'accélérer par endroits, entre les plantes aquatiques. La Cabot a retrouvé la vie d'un petit cours d'eau le long de la R.D. 321.

L'écoulement plus rapide a fait quasiment disparaître une plante invasive qui étouffait auparavant le Cabot, surtout au pied de l'église. La végétation s'est bien développée naturellement, ce qui était le but recherché. Elle doit simplement être taillée de temps à autre.



Saurez-vous dire à quel endroit de la commune a été prise cette

photographie ? Réponse dans le Petit pétripontain n° 26

INFORMATIONS PRATIQUES



les horaires de car ligne 221 Alizay-Rouen

arrêt devant l'église de Pont-Saint-Pierre

Pont-St-Pierre / Rouen :

6h56-7h45 (période scolaire) / **12h45-13h45** (toute l'année)

Rouen / Pont-Saint-Pierre :

14h05-14h50 (période scolaire) / 16h50-17h35 (période scolaire)
17h45-18h30 (toute l'année)
le mercredi : 12h25-13h10 (période scolaire)

CONTACTS : nomad-car@normandie.fr

Transports publics routiers de l'Eure : 02 22 55 00 10



le ramassage des déchets

bacs jaunes (seulement les déchets recyclables ; tous les emballages) :

les mercredis après-midi 4 et 18 décembre, jeudi 2 janvier ; bacs noirs (autres déchets) : **chaque mercredi matin et jeudi 2 janvier matin !!!**

Après cette date, les bacs noirs et jaunes seront collectés le même jour toutes les 2 semaines, impaires, le LUNDI !!!

**Bacs noirs : matin ; bacs jaunes : après-midi
Dates : 13 et 27 janvier, 10 et 24 février.**

sortie des bacs **seulement la veille au soir.**
rangement **le soir du ramassage au plus tard.**

la déchetterie (06.63.15.40.16)

ouverture du **1er octobre au 31 mars**

lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9h - 11h45 / 13h30 - 16h45 / fermé le jeudi

Accès possible aux autres déchèteries du S.Y.G.O.M.
(celle de Charleval est fermée le mardi)

La mairie



54 Grande Rue 27360 Pont-St-Pierre
02.32.49.70.14
mairie@pontsaintpierre.fr



CommunicationMairiePontsaintpierre



www.pont-saint-pierre.fr



Téléchargez panneau pocket !

pour avoir très vite des informations sur votre téléphone

la C.D.C.L.A. : 02.32.49.61.27 www.cdcla-andelle.fr
La Vente Cartier rue Martin Liesse B.P.20 27380 Charleval

l'agence postale communale

(dans les locaux de la mairie) 09.72.50.33.89

ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
16h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

la piscine (02.32.49.70.90)

ouverture au public en période scolaire

**lundi : 9h-11h / 16h-18h30 ; fermé mardi et jeudi ;
mercredi : 14h-18h ; vendredi : 12h-13h30 / 16h40-21h30
samedi : 10h45-13h (famille avec - de 5 ans)
15h-18h30 ; dimanche : 8h30-12h
fermé 24,25,26 décembre ; 31 décembre-1er, 2 janvier**

ouverture au public petites vacances

**lundi, mercredi : 10h-18h30
mardi, jeudi : 10h-12h / 14h30-18h30
vendredi : 10h-21h30
samedi : 10h-12h (famille avec - de 5 ans) ; 14h30- 18h30
dimanche : 8h30-12h.**

eau, gaz, électricité, assainissement

Véolia : 24h/24 - 7j/7 - 09.69.39.56.34

urgence gaz sécurité : 08.00.47.33.33

E.D.F. : dépannage 24h/24-7j/7 au 09.72.67.50.27

Syndicat d'assainissement : lundi, mardi, jeudi,
vendredi au 02.32.48.20.70

bureau 78 rue St Georges à Romilly-Sur-Andelle

conseillère numérique

Elle est présente à la mairie **le jeudi tous les 15 jours**, pour toute aide informatique, gratuitement.
Prochaines dates : **5 et 19 décembre, 2 et 16 janvier, 6 et 20 février.** Contact mairie : 02 32 49 70 14

LES NUMÉROS D'URGENCE

gendarmerie : 17

gendarmerie de Fleury : 02.32.49.00.17

service d'urgence européen : 112

pompiers : 18 / SAMU : 15

centre antipoison : 02.41.48.21.21

médecins de permanence : 116 117

SOS médecins 24h / 24 : 36 24

pharmacie de garde : 32 37

violences conjugales : 39 19

harcèlement scolaire : 30 18

cyberharcèlement

urgence sociale : 115

enfance maltraitée : 119

la route des « Bouleaux » (V.C. 92)

Elle est fermée, par des barrières, à la circulation des véhicules à moteur, sauf les riverains, pour la réserver aux promeneurs, cyclistes, familles,

le 1er et le 3e dimanche de chaque mois du 01/10 au 30/04, de 10h à 19h.